



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 22 août 2022

Élections municipales partielles complémentaires à Montreuil les dimanches 21 et 28 août 2022

À la suite de démissions successives, les électeurs de la commune de Montreuil ont été convoqués le dimanche 21 août 2022 pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de cinq conseillers municipaux.

Aucun candidat n'a été proclamé élu lors de ce premier tour en raison d'un nombre insuffisant de votants.

Il est nécessaire de procéder à un second tour qui aura lieu le dimanche 28 août 2022.

Le nombre de candidats au premier tour étant inférieur au nombre de sièges à pourvoir, de nouveaux candidats peuvent se présenter pour le second tour.

Toute personne souhaitant être élue doit obligatoirement déposer sa candidature.

L'enregistrement des candidatures, préalablement établies à l'aide du Cerfa n°14996*03, s'effectue à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte, 16 et 18 quai Victor Hugo :

- pour le second tour, le lundi 22 août 2022 et le mardi 23 août 2022 ;

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16h30, exceptés le mardi 23 août 2022 jusqu'à 18 h.

Il est recommandé de prendre préalablement rendez-vous en téléphonant aux numéros suivants : 02-72-78-50-33 ou 02-72-78-50-34.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📱 @PrefetVendee - 📺 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon